



ON A TOUS BESOIN D'UN COUP DE MAIN

PLATEFORME 2024

*Notre vision pour le
Nouveau-Brunswick*



**New Brunswick NDP
NPD Nouveau-Brunswick**

TABLER DES MATIÈRES

02	Table des matières
03	Notre vision pour le Nouveau-Brunswick
04	On a tous besoin d'un coup de main
05	Plus d'emplois, de meilleurs salaires
07	Un chez-vous abordable
09	Des soins de santé de calibre mondial
11	Un environnement propre
13	De meilleures écoles et une éducation abordable pour tous
14	Un gouvernement transparent et responsable
15	Réconciliation
16	Équité et droits humains
17	Comment on va payer pour tout ça
18	Notre plan financier



New Brunswick NDP
NPD Nouveau-Brunswick

UN COUP DE MAIN

Notre vision pour le Nouveau-Brunswick

Le premier ministre Higgs mène notre province sur la mauvaise route. Plutôt que de cibler les enjeux fondamentaux qui occupent les conversations des familles néo-brunswickoises, il occupe son temps avec ses obsessions idéologiques et en récompensant ses riches amis bien placés avec des réductions d'impôts.

Il a promis que les réductions d'impôts aux propriétaires auraient pour effet de réduire le prix des loyers, mais ceux-ci augmentent désormais plus rapidement au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs au pays. Plutôt que de travailler à nourrir les enfants qui se présentent à l'école le ventre vide, il attaque les enfants LGBTQ+ et se dispute avec les enseignants et les parents au sujet de l'immersion en français.

Plutôt que de vraiment combattre les changements climatiques, il « paye les pollueurs » en redistribuant les revenus de la tarification du carbone pour les entreprises aux grandes corporations et en refusant d'accepter le financement fédéral pour le transport public. Plutôt que d'investir dans le système de santé en crise en raison de la pénurie d'employés, il a éliminé l'échelon d'imposition plus élevé pour ceux qui ont un revenu annuel supérieur à 166 000 \$.

Plutôt que d'investir dans les énergies renouvelables et abordables produites par les éoliennes et les panneaux solaires, il mal géré Énergie NB entraînant une augmentation en flèche des factures d'électricité. Quand les familles du Nouveau-Brunswick criaient à l'aide pour parvenir à boucler leur fin de mois en raison de l'augmentation du prix de l'essence et du panier d'épicerie, le premier ministre Higgs a annoncé la distribution de chèques de 300 \$ tellement difficile à obtenir que moins de 30% des personnes admissibles les ont reçus.

Le temps est venu d'offrir un coup de main

Les gens ont besoin d'un coup de main pour faire face au coût de la vie. Les gens ont aussi besoin d'un coup de main pour faire face aux problèmes qui persistent parce que les partis politiques établis qui gouvernent notre province de longue date ont failli à la tâche. Notre plan propose des investissements tangibles et nécessaires immédiatement pour réduire le coût de la vie et créer une prospérité économique qui fera du Nouveau-Brunswick l'endroit où vivre et élever une famille. Nous financerons les promesses de notre plan en obligeant les mégaentreprises et les ultrariches à payer leur juste part.

ALEX WHITE, CHEF NPD NB



Un Coup De Main

NOUS ADOPTERONS IMMÉDIATEMENT 10 MESURES POUR RÉDUIRE LE COÛT DE LA VIE

Un rabais pour l'épicerie

Les familles néo-brunswickoises peinent en raison de l'augmentation de leur facture d'épicerie. Nous allons doubler le rabais existant que les familles à revenus faible et moyen reçoivent sur la taxe provinciale de vente pour les aider à mettre du pain sur la table.

200\$ de rabais pour la facture d'électricité

Nous allons annuler les subventions offertes aux grands clients industriels d'Énergie NB et plutôt réduire le coût de la facture d'électricité des familles néo-brunswickoises. Nous appliquerons plutôt un crédit annuel et universel de \$200 aux factures d'électricité de tous les clients résidentiels d'Énergie NB.

L'abolition de la hausse du prix de l'essence Higgs

Un règlement fédéral sur le changement climatique impose à la raffinerie pétrolière Irving Oil de réduire la pollution produite par la transformation du pétrole en l'essence vendu à la pompe. Pour les aider à éviter de payer pour nettoyer leurs dégâts, le premier ministre Higgs a adopté un règlement extraordinaire qui renvoie la facture aux Néo-Brunswickois en augmentant le prix de l'essence d'environ 0.03 \$ le litre. Nous abolirons cette augmentation du prix de l'essence et nous obligerons Irving à payer pour nettoyer sa pollution.

Une réduction de 20 % des droits de scolarité

Nous réduirons de 20 % les droits de scolarité des étudiants des collèges et universités du Nouveau-Brunswick et nous les fixerons à ce niveau.

L'abolition de la taxe carbone au consommateur et son remplacement par d'autres politiques sur le climat

Nous remplacerons la taxe carbone (qui ajoute actuellement 0.176 \$ au prix à la pompe) par un programme d'échange et de plafonnement obligeant les entreprises qui polluent à payer plutôt que de refiler la facture aux consommateurs (consultez notre Plan climatique en page 11).

La fin des frais cachés

Les frais cachés sont inattendus et s'ajoutent à un achat; il s'agit par exemple des frais pour l'enregistrement des bagages lors d'un vol, des frais administratifs pour les billets d'événements et des frais de livraison pour les repas commandés d'un restaurant. Les sites de vente en ligne de certaines entreprises utilisent désormais des algorithmes permettant d'augmenter le prix d'un produit quand un consommateur s'y est attardé à plusieurs reprises. Nous interdirons ces pratiques de prix non éthiques.

Un plafond pour les hausses de loyer

Nous limiterons immédiatement les hausses de loyer à un maximum de deux pour cent (2%) par année. Nous adopterons la même limite maximum pour les hausses des loyers commerciaux pour les petites entreprises.

L'élimination des frais d'assurance publique médicaments

Nous éliminerons les primes mensuelles pour tous les adhérents au Régime de médicaments du N.-B. qui offre une assurance médicaments à tous ceux qui n'ont pas de régime privé. Nous aiderons également plus de Néo-Brunswickois à s'inscrire au régime.

Élargir l'aide au revenu pour les personnes âgées et les familles avec enfants

Les programmes d'aide au revenu du Nouveau-Brunswick pour les personnes âgées et les familles avec enfants offrent des indemnités très limitées, ont des critères d'admissibilité sévères et des formulaires de demande complexes. Nous élargirons l'aide au revenu pour les familles afin que les familles à revenus moyens deviennent admissibles à la Prestation fiscale pour enfants et ferons en sorte que les personnes âgées soient automatiquement inscrites à la Prestation du N.-B. pour personnes âgées à faible revenu lorsqu'ils remplissent leur déclaration de revenus. Nous doublerons la prestation pour les personnes âgées à faibles revenus pour la porter de 600 \$ à 1200 \$ par année et nous augmenterons la prestation fiscale annuelle par enfant de 250 \$ à 1200 \$.

Un salaire minimum de 20 \$

Nous augmenterons le salaire minimum de 15,30 \$ à 20,30 \$ sur quatre ans, soit 1,25\$ de plus par année.

Plus d'emplois, de meilleurs salaires

Notre vision

Assurer le bien-être des grandes entreprises n'a pas réussi à créer des emplois bien rémunérés pour les Néo-Brunswickois. Les partis traditionnels offrent souvent des allègements fiscaux aux entreprises multinationales qui viennent s'installer et qui créent des emplois d'une durée limitée pour repartir quand les allègements fiscaux prennent fin. Laisant chaque fois dans leur sillage des communautés déçues et des contribuables avec une facture à payer.

Cette façon de faire ne fonctionne pas

Nous avons besoin d'une économie qui fonctionne pour les Néo-Brunswickois et non le contraire. Nous devons créer une économie de haute productivité offrant des salaires élevés qui exploite les forces et la résilience de nos gens et l'abondance de nos ressources pour assurer chez nous une croissance inclusive et verte. Pour ce faire, nous avons besoin d'un plan qui augmente la productivité économique en investissant en infrastructure; qui donne le pouvoir aux consommateurs en réduisant le coût de la vie et en augmentant les salaires; qui offre une éducation postsecondaire abordable; et qui améliore les perspectives économiques grâce à des investissements qui créent des emplois verts et biens rémunérés et en augmentant la valeur de nos ressources naturelles avant de les exporter.

Des emplois verts

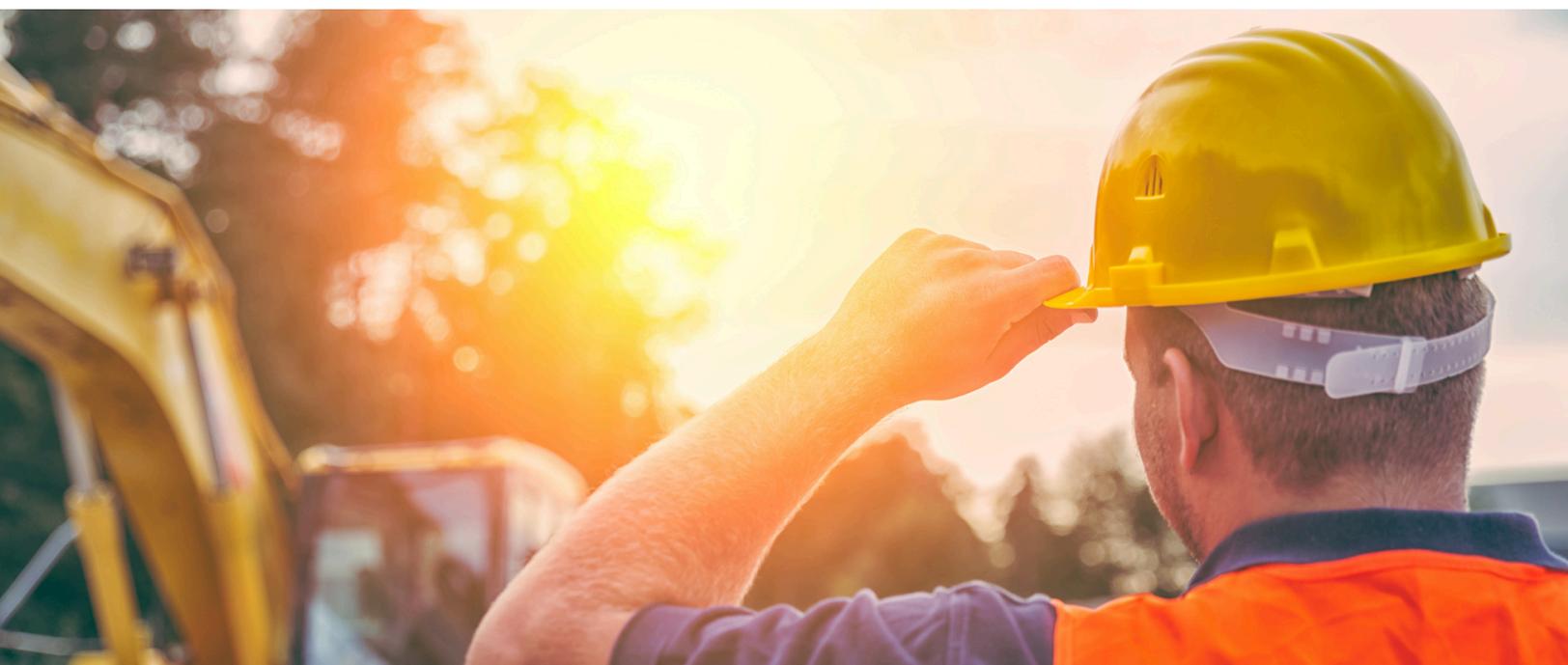
Notre plan créera des emplois liés à la transition vers l'énergie propre, que ce soit en créant des parcs éoliens ou solaires, en isolant des maisons, en construisant des logements abordables ou installant des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Appui aux petites entreprises

Nous plafonnerons les frais de transaction avec cartes de crédit et les augmentations de loyers commerciaux pour les petites entreprises.

Un conseil de commercialisation pour les fermiers

Les fermiers du Nouveau-Brunswick devraient pouvoir investir pour améliorer la productivité de leurs fermes l'esprit tranquille, en sachant que le prix courant de leur produit est stable. Nous travaillerons en consultation avec la communauté agricole pour créer un conseil de commercialisation pour les produits agraires stratégiques.



UN SYNDICAT FORT ET UNE PAIE FORTE

Faciliter l'adhésion syndicale

Nous adopterons une loi antibriseurs de grève pour protéger les travailleurs de cette pratique de travail déloyale. Nous effectuerons un examen approfondi des lois du travail et les réformerons pour que tous les travailleurs néo-brunswickois qui le désirent puissent adhérer à un syndicat.

Un salaire minimum de 20 \$

Nous augmenterons le salaire minimum de 5 \$ sur quatre ans pour qu'il atteigne 20,30 \$.

Un appui aux métiers spécialisés

Nous travaillerons avec les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et les syndicats ouvriers pour élargir l'accès à la formation et aux carrières dans les métiers spécialisés.

Des droits pour les travailleurs à la pigo

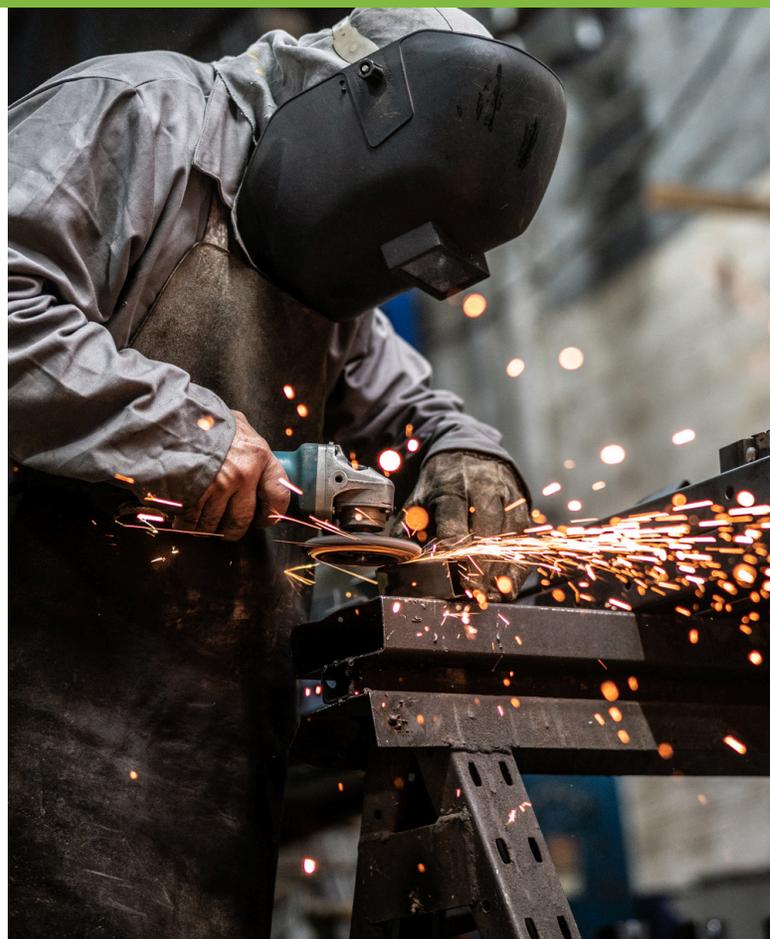
Nous nous assurerons que les travailleurs à la pigo possèdent les mêmes droits en matière d'emploi que les autres travailleurs.

Investir dans les infrastructures qui augmentent la productivité

Le transport en commun n'est pas simplement un outil pour augmenter l'équité sociale et réduire les émissions de carbone, il peut également assurer le lien entre les travailleurs et les emplois et les employeurs et leurs employés. Nous investirons dans des infrastructures comme le transport en commun qui permettent d'accroître la productivité.

Appuyer les industries néo-brunswickoises

Nous protégerons les industries néo-brunswickoises comme celle du bois d'œuvre du protectionnisme américain croissant et défendrons le Nouveau-Brunswick lors de la renégociation de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique prévu en 2026.



Stratégie industrielle

Nous créerons une stratégie d'investissements industriels « Fabriqué au Nouveau-Brunswick » afin de créer des emplois à salaires élevés dans le secteur de la transformation chez nous plutôt que d'exporter nos matières premières et d'envoyer ces emplois ailleurs.

Abroger les lois antisyndicale

Nous abrogerons les Projets de loi 17 et 23 qui entravent les processus de négociation collective et minent les prestations de retraite des travailleurs et qui légalisent l'utilisation des briseurs de grèves dans le secteur public.

Ententes en matière de retombées locales

Nous nous assurerons que tout nouveau grand projet d'infrastructure sera accompagné d'une entente en matière de retombées locales qui assure des salaires justes aux travailleurs et un accès équitable aux communautés défavorisées.

Des maisons abordables



Plafonner les augmentations de loyer

Nous plafonnerons immédiatement les loyers résidentiels à deux pour cent (2 %) par année. Nous plafonnerons également l'augmentation des loyers commerciaux pour les petites entreprises à deux pour cent (2 %) par année.

Construire des logements sociaux

Nous réserverons plus de 180 millions \$ dans notre premier budget pour investir dans la construction et l'acquisition de nouveaux logements sociaux. Notre cible: augmenter le parc résidentiel de 500 unités par année. Nous financerons cette initiative en éliminant les crédits d'impôt fonciers accordés aux locataires par Blaine Higgs.

Combattre l'itinérance croissante

Nous adopterons l'approche « priorité au logement » avec l'objectif d'éliminer l'itinérance chronique d'ici 2030. En partenariat avec les municipalités, nous co-financerons les coûts des refuges pour sans-abri et établirons des liens directs avec les programmes provinciaux d'aide pour permettre aux itinérants de quitter définitivement la rue.

Construire des logements du marché

Nous nous attaquerons à la pénurie de logements avec une réforme des règlements de zonage municipaux qui freinent actuellement l'augmentation de l'offre de logements. Nous copierons les réformes gagnantes adoptées par le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique que les experts en logement disent essentielles pour combattre la crise du logement. Cela veut dire l'élimination graduelle du « zonage d'exclusion » pour permettre des projets de logements comportant des édifices plus hauts avec une plus grande densité dans les zones urbaines et près des transports en commun.

Élargir les droits des locataires

Nous réformerons le formulaire provincial de bail type pour y inclure davantage de droits non négociables pour les locataires et rendrons illégal d'interdire les animaux de compagnie ou d'obliger les locataires qui ont des animaux de compagnie à payer des frais de location additionnels. Afin de mettre fin aux difficultés des locataires qui tentent de récupérer leur dépôt de garantie, nous basculerons vers un système « loyer du dernier mois » tel qu'il existe actuellement en Ontario. Nous élargirons également le mandat de la Direction du médiateur des loyers pour sévir contre les locataires qui violent la loi.



Sévir contre les spéculateurs

Nous travaillerons avec les municipalités partout au Nouveau-Brunswick pour taxer les propriétés vacantes afin de garantir que les logements servent de domicile plutôt que de bien d'investissement. Nous adopterons également une taxe sur la revente précipitée des biens immobiliers résidentiels pour sévir contre les spéculateurs qui achètent des logements dans les marchés dynamiques avec unique objectif de les revendre rapidement à profit.

Des communautés bien desservies

Des communautés avec plus de résidences ont besoin de plus de services municipaux tels que les égouts, l'eau, des parcs, des centres communautaires, des écoles et des bibliothèques. Nous établirons un « Fonds pour des communautés bien desservies » avec les revenus des taxes de spéculation pour investir dans la création de services municipaux dans les quartiers en pleine croissance.

Des plans de logement préapprouvés

Nous légiférerons pour adopter le catalogue normalisé de conception de logements de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) pour réduire les démarches nécessaires pour la construction de logements.

Réduire les coûts de constructions de logements

Nous abolirons immédiatement la taxe de vente sur la construction de logements locatifs à but spécifique pour pousser à la baisse les coûts de construction de nouveaux logements.

Riposter contre les fiducies de placements immobiliers

Nous nous attaquerons aux grandes entreprises proposant des fiducies de placements immobiliers (FPI) et dont la stratégie est d'acheter les unités de locations à prix abordable pour en augmenter le loyer. Cette pratique nous a fait perdre des unités de logement locatif plus rapidement que nous pouvons en construire de nouveaux. Nous établirons un Fonds néo-brunswickois pour l'acquisition de logements locatifs abordables qui transformera les loyers abordables en bien communautaires gérés par des organismes à but non lucratif ou des coopératives pour qu'ils restent abordables à jamais.

Limiter l'augmentation des impôts fonciers

Nous travaillerons de concert avec les municipalités pour limiter les augmentations d'impôts fonciers en transférant vers le haut une partie importante des coûts des services municipaux tels que les transports en commun. Nous établirons également une Commission des finances de gouvernements locaux pour moderniser les outils municipaux de financements et de revenus.

Légiférer une température résidentielle maximum

Les changements climatiques font qu'il fait de plus en plus chaud à l'intérieur de nos maisons l'été. Le Nouveau-Brunswick a un règlement qui oblige les propriétaires à chauffer leurs logements quand on gèle dehors, mais aucun règlement ne les oblige à rafraîchir leurs logements en période de canicule. Nous légiférerons une température maximum pour les logements ce qui obligera les propriétaires de locations à le faire.

Des soins de santé de classe mondiale



S'attaquer à la pénurie d'infirmières

Nous mettrons fin aux contrats d'infirmières volantes coûteux pour plutôt investir dans le recrutement et la rétention des infirmières au sein du système public. Nous offrirons immédiatement les mêmes primes salariales que l'Île-du-Prince-Édouard aux infirmières nouvellement embauchées, y compris les primes pour les postes en milieu rural et les régimes d'indemnisations pour les prêts étudiants.

Adhésion au Régime d'assurance-médicaments

Nous adhérons immédiatement au Régime fédéral d'assurance-médicaments négocié grâce au Nouveau Parti démocratique afin d'offrir un remboursement universel des contraceptifs et des médicaments contre le diabète. Nous sommes également prêts à élargir la liste des médicaments remboursés pour tous si le gouvernement fédéral est d'accord pour en partager les coûts.

Élargir la couverture du Régime médicaments du NB

Alors que nous travaillons à la mise en place d'un système universel, nous prendrons des mesures immédiates et tangibles pour préparer l'arrivée du Régime fédéral d'assurance-médicaments en éliminant les primes des personnes inscrites au Régime médicaments actuel du Nouveau-Brunswick. Nous commencerons également à y inscrire automatiquement les personnes qui n'ont pas de couverture pour les médicaments sous ordonnance quand elles renouvellent leur carte d'assurance maladie tout en leur donnant le droit de ne pas y adhérer si elles le préfèrent. Nous financerons le tout en augmentant l'impôt sur les profits des compagnies d'assurance pour qu'il soit identique à celui de Terre-Neuve-et-Labrador.

Abolir les frais pour les soins d'urgence

Nous abolirons les frais d'ambulance et de stationnement hospitaliers pour les patients et les visiteurs.

Financer 40 cliniques de santé communautaires

Plus de 160 000 Néo-Brunswickois sont sans médecin de famille. Beaucoup doivent visiter les urgences pour des problèmes médicaux qui pourraient être réglés par leur fournisseur de soins de santé primaire s'ils en avaient un. C'est une situation de crise qui entraîne de longues attentes dans des urgences bondées. Nous construirons au moins 40 centres de soins primaires dans des communautés partout dans la province.

Imaginez si vous rendiez visite à votre médecin de famille ou votre infirmière praticienne pour demander de l'aide pour un problème de santé mentale et qu'ils étaient en mesure de vous référer immédiatement à un psychologue qui travaille dans le même bureau. Ils se connaissent et peuvent travailler ensemble pour assurer vos soins. Dans un modèle collaboratif comme celui-ci, les médecins, les infirmières praticiennes et les spécialistes (comme les physiothérapeutes ou les psychologues) travaillent sous un même toit et le gouvernement provincial s'occupe de la paperasse administrative et de la gestion pour que les professionnels de la santé ne perdent pas leur temps précieux à remplir des formulaires.

Élargir l'offre de formation et la certification des professionnels de la santé

Nous travaillerons avec les universités et l'Association médicale du Nouveau-Brunswick pour assurer le financement complet de nouvelles places de formation dans tous les domaines dans le but de réduire la pénurie de main-d'œuvre. Nous simplifierons et accélérerons le processus de reconnaissance des certifications professionnelles des travailleurs de la santé provenant de l'étranger. Nous ferons des offres d'emploi à tous les Néo-Brunswickois qui font des études menant à un diplôme en santé dans des domaines en forte demande et ceux qui font leur résidence en médecine.



Inclure la santé mentale dans la couverture offerte par l'assurance maladie

Nous inclurons les frais de consultations en santé mentale et ceux des services de thérapie dans la couverture offerte par l'assurance maladie pour que ceux-ci soient gratuits et accessibles. Tous les Néo-Brunswickois auraient ainsi droit à 5 séances gratuites par années et ceux qui ont des besoins plus importants pourraient faire une demande pour avoir droit à des séances additionnelles.

Abolir les certificats de maladie exigés par les employeurs

Exiger une preuve provenant d'un médecin pour confirmer le droit à un congé maladie est inutile et inopportun. Cela ne fait qu'obliger les travailleurs malades à visiter inutilement les services d'urgence, les cliniques sans rendez-vous ou leur médecin de famille. Nous interdirons cette pratique qui ne fait qu'ajouter un poids de plus à un système de santé déjà surchargé afin qu'elle ne serve pas à gérer les politiques en ressources humaines des employeurs de la province à leur place.

Mettre en œuvre les recommandations du Défenseur des aînés du Nouveau-Brunswick

Nous mettrons en œuvre les recommandations du rapport « Ce que nous voulons tous » du Défenseur des aînés du Nouveau-Brunswick qui cible les améliorations possibles aux normes de la province dans le secteur des soins de longue durée.

Refonte de la gouvernance du secteur des soins de longue durée

Nous mènerons une révision complète de la gouvernance du secteur des soins de longue durée afin de rationaliser l'offre de services disparate actuellement en place, abattre les cloisons, augmenter les salaires du personnel de soutien, améliorer l'accès aux services et normaliser de meilleurs niveaux de soins. Nous veillerons à ce que le coût des foyers de soins réglementés soit plus abordable. Notre révision évaluera également s'il y a lieu de donner une place plus importante au secteur public dans l'administration des foyers de soins privés et à but lucratif existants.

250 lits de soins de longue durée additionnels

Nous investirons immédiatement afin d'offrir et de gérer 250 lits de soins de longue durée additionnels au sein du système public.

Rapatrifier les services de soins à domiciles, de télésoins et de soins ambulanciers dans le giron des services publics

Pour améliorer les délais d'interventions, nous ferons en sorte que les services ambulanciers soient gérés par l'administration publique, surtout en région rurale. Nous mettrons fin à la privatisation des services de soins à domicile et de télésoins. Nous remettrons sous administration publique ces services qui sont actuellement confiés à la Croix Bleue Médavie.

Reconnaître les déterminants sociaux de santé

Les déterminants sociaux de santé sont le grand éventail de facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui influencent en amont la santé globale d'une population. La pollution, la pauvreté, et les conditions de travail peuvent toutes avoir un impact sur la santé des gens. C'est pourquoi notre plan comprend des investissements importants pour s'attaquer à ces problèmes.

Un environnement propre



Resserrer la cible climatique du Nouveau-Brunswick

Nous resserrerons la cible de réduction des émissions 2030 du Nouveau-Brunswick et adopterons un nouvel objectif pour une réduction de la pollution carbone de 60% comparativement au niveau de 2005 d'ici 2030.

L'adoption d'un système de plafonnement et d'échange

Nous adopterons un système provincial de plafonnement et d'échange, une régulation du climat qui fait payer les grandes entreprises polluantes plutôt que les consommateurs. Un système déjà en place au Québec et qui a rapporté 9,2 milliards \$ en revenus depuis sa mise en place en 2013. Les revenus proviennent de la mise à l'enchère annuelle des crédits de pollution disponibles dans le respect des limites permises. Il s'agit de remplacer la taxe sur le carbone actuelle et d'utiliser les revenus du nouveau système de plafonnement et d'échange pour continuer d'offrir un remboursement de la taxe sur le carbone aux Néo-Brunswickois.

Une déclaration des droits environnementaux

Nous adopterons une déclaration des droits environnementaux garantissant l'accès des communautés à de l'eau et de l'air propre et qui établit un cadre légal pour la délivrance d'un « permis social » pour l'exploitation des ressources naturelles qui répond aux principes de consentement préalable donné librement et en connaissance de cause inclut dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Une loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité

Modelé sur la législation fédérale, cette loi créera un processus légalement contraignant pour établir des cibles provinciales de réduction des émissions quinquennales et pour établir un plan de réduction des émissions basé sur la science pour atteindre chacune de ces cibles. Cette loi comprendra des mesures précises pour que des tiers puissent exiger des comptes du gouvernement, dont la mise en place d'un Bureau du commissaire à l'environnement et au développement durable.

Rendre la recharge des véhicules électriques aussi facile que l'achat d'essence

Nous établirons un partenariat avec Énergie NB pour construire et élargir notre réseau de bornes de recharge pour les voitures électriques à toute la province. Nous adopterons également un programme de remboursement des frais d'installation de bornes de recharge électriques dans les résidences unifamiliales, les copropriétés et les immeubles à appartements administrés par Énergie NB. Nous exigerons également que les propriétaires toutes les stations-service et des grands stationnements privés y installent des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Adopter la cible de conservation 30/30

La cible de conservation 30/30 est une initiative mondiale pour que les gouvernements protègent 30 % des terres et océans de la planète d'ici 2030 pour mettre fin à la perte de biodiversité. Nous atteindrons cette cible en protégeant 30 % de l'environnement naturel néo-brunswickois.



Mettre en place un programme de thermopompe gratuite

Avec l'aide d'Énergie NB, nous adopterons un programme de chauffage résidentiel qui aidera les familles à réduire leur facture d'électricité tout en faisant la transition vers une énergie plus propre. Ce programme remboursera les frais de remplacement du chauffage résidentiel faisant appel à des sources polluantes et offrira gratuitement des thermopompes, des chauffe-eau électriques et des améliorations de l'isolation résidentielle.

Établir des normes pour les bâtiments écologiques

Nous établirons des normes pour les bâtiments écologiques qui garantiront que toutes les nouvelles propriétés gouvernementales, commerciales et résidentielles qui sont construites utilisent de l'énergie propre. Ces normes réformeront le code du bâtiment afin d'assurer que toutes les nouvelles résidences soient câblées de façon à pouvoir y installer une borne de recharge pour véhicules électriques.

Financer le transport en commun

Nous établirons un programme de financement dédié au transport en commun municipal qui permettra de payer pour les frais d'infrastructure et d'exploitation. Ceci permettra à plus d'autobus de passer plus souvent, plus ponctuellement, plus tard en soirée et plus souvent les week-ends, avec des tarifs de transport plus abordables. Pour obtenir ce financement, les municipalités devront établir un plan de transition graduel vers l'achat d'autobus électriques uniquement d'ici 2035. Notre objectif étant d'atteindre le niveau de service national moyen, ce qui quadruplerait presque le niveau de service actuel.

L'accès au transport en commun pour les communautés rurales du Nouveau-Brunswick

Nous adopterons un programme de fonds pour le transport en commun afin d'aider les municipalités rurales à mettre en place leur propre petit système de transport en commun. Nous établirons également une société provinciale de la Couronne qui aura pour mandat d'offrir des services de transport interurbain partout dans la province.

Un réseau électrique propre

Nous exigerons qu'Énergie NB investisse dans les énergies propres et renouvelables comme l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique afin que son réseau électrique soit carboneutre d'ici 2035.

Une norme pour véhicule zéro émission (VZE)

Nous suivons l'exemple de la Colombie-Britannique et du Québec et établirons des normes pour véhicule zéro émission (VZE), afin que la totalité des véhicules légers vendus au Nouveau-Brunswick d'ici 2035 soit des véhicules propres.

S'attaquer aux produits chimiques éternels et aux glyphosates

Il existe des produits chimiques que l'on nomme SPFA aussi connu comme « produits chimiques éternels » dans beaucoup de produit du quotidien comme le Teflon. Nous interdirons aux manufacturiers d'utiliser ces produits chimiques dans l'intérêt de la santé publique. Nous interdirons également l'utilisation de glyphosates.

Interdire la fracturation hydraulique

Nous modifierons le moratoire provincial sur la fracturation hydraulique pour qu'il soit universel.

DE MEILLEURES ÉCOLES ET UNE ÉDUCATION ABORDABLE

Gratuits

Les lunchs pour
tous les élèves de
la maternelle à la
12e année

20%

Réduction des
droits de
scolarité

1 500

Nouvelles places
en garderie à 10 \$
par jour

Nous adopterons immédiatement un programme universel et gratuit de distribution de lunchs dans les écoles publiques pour les élèves de la maternelle à la 12e année en faisant appel aux fonds provinciaux. Nous négocierons également avec le gouvernement fédéral pour que les fonds du programme fédéral de financement de la nourriture dans les écoles puissent servir à offrir des déjeuners gratuits aux élèves. Ceci permettra de réduire les factures d'épicerie des familles tous en garantissant qu'aucun enfant n'ait faim à l'école.

Nous établirons un nouveau protocole d'entente avec les collèges et universités publiques du Nouveau-Brunswick et nous augmenterons leur financement à condition que les fonds supplémentaires servent directement à réduire les droits de scolarité de 20 % pour tous les programmes collégiaux, postsecondaires et supérieurs. Nous fixerons ensuite les droits de scolarité à ce niveau et nous compenserons les établissements d'éducation supérieure en majorant leur subvention pour prendre en compte les coûts liés à l'inflation et à l'augmentation des inscriptions.

Nous financerons immédiatement la création de 1500 nouvelles places en garderie à 10 \$ par jour. Ceci permettra aux familles de réduire leurs frais de garderie et la durée d'attente pour obtenir une place subventionnée pour leur enfant. Nous négocierons avec le gouvernement fédéral pour augmenter sa participation financière, mais nous sommes prêts à financer la totalité de ces nouvelles places au niveau provincial.



Un gouvernement transparent et responsable

Publier les lettres de mandat des ministres

Tous les ministres provinciaux reçoivent des ordres de leur premier ministre qui ne reflète pas nécessairement les promesses électorales du parti, ce sont les lettres de mandat. Nous publierons ces lettres afin que les Néo-Brunswickois puissent demander des comptes de leur gouvernement quant à ses promesses électorales.

Une réforme du registre des lobbyistes

Le Nouveau-Brunswick a un des registres des lobbyistes les plus inefficaces au Canada. Nous entreprendrons sa révision en profondeur pour renforcer le système, stabiliser les inscriptions et renforcer les exigences de déclarations.

Améliorer l'accès à l'information

Nous améliorerons la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée pour assurer une plus grande transparence gouvernementale tout en améliorant le financement de ce service public afin de répondre aux demandes plus rapidement.

Un directeur du budget indépendant

Nous établirons un poste de directeur de budget pour assurer une meilleure transparence de l'usage des fonds publics, semblable au Bureau du directeur parlementaire du budget au fédéral.

Une réforme électorale

We will put an updated mixed-member
Nous tiendrons un référendum sur un système électoral mixte de représentation proportionnelle similaire à celui proposé par la Commission sur la démocratie législative dans son rapport de 2004.

Une enquête publique sur la maladie neurologique mystérieuse

Nous ouvrons une enquête publique sur la maladie neurologique mystérieuse pour y voir clair une fois pour toutes.

Élimination progressive des PPP

Nous cesserons de faire appel aux partenariats publics privés et autres formes de privatisation pour tous les projets d'infrastructure provinciaux et municipaux tout en honorant les contrats existants.

Un jour férié pour les élections

Afin de faciliter la participation de tous au processus démocratique, nous ferons des jours d'élections provinciales et municipales des jours fériés rémunérés.

Une gouvernance représentative

Nous nous assurerons d'une représentation équitable des genres, des langues et des régions des personnes nommées à nos agences, comités, sociétés d'État et commissions afin que nos institutions publiques reflètent la diversité du Nouveau-Brunswick.

Un accès facilité aux indemnités

De nombreux programmes gouvernementaux existent pour aider les Néo-Brunswickois les plus démunis, mais ceux-ci ne bénéficient pas de cette aide, car trouver et remplir les demandes nécessaires peut être une démarche complexe. Nous créerons un groupe de travail pour examiner cette problématique et la résoudre.

Protéger CBC au Nouveau-Brunswick

L'accès à des informations fiables est indispensable pour le public soit bien informé et un journalisme de qualité est essentiel pour exiger des comptes des gouvernements. Si un possible gouvernement fédéral conservateur élimine CBC, nous interviendrons pour sauver CBC au Nouveau-Brunswick et créer un diffuseur public provincial.



Réconciliation

Rétablir la relation

Nous abolirons immédiatement la directive du gouvernement du Nouveau-Brunswick interdisant aux fonctionnaires provinciaux de faire la reconnaissance des terres.

Nous sommes tous sujets des traités

Nous reconnaissons et respecterons les traités de paix et d'amitié signés avec les Premières Nations Passamaquoddy, Wolastoqiyik, et Mi'kmaq comme source légale de la relation entre la province du Nouveau-Brunswick et les Autochtones. Cela fait, nous adopterons une approche de gouvernement à gouvernement pour nos relations.

Cesser de faire appel à la justice pour s'opposer aux revendications territoriales

Nous travaillerons en partenariat avec les Premières Nations pour nous entendre au sujet des revendications territoriales toujours en négociation ou devant la Cour en développant des accords basés sur le partage des revenus provenant des ressources et de conservation menée par les Autochtones.

Rétablir les ententes de partages des revenus

Nous rétablirons les ententes de partages des revenus provenant de la vente d'essence et de tabac et des revenus de la TVH sur les réserves abolis par le gouvernement Higgs pour permettre une avancée importante vers l'autogouvernance autochtone.

Mettre en œuvre les recommandations du Commissaire sur le racisme systémique

Nous mettrons en œuvre les recommandations du rapport final du Commissaire sur le racisme systémique publié en 2022.

Une enquête publique sur le racisme systémique

Nous avons tous été bouleversés par la mort tragique de Chantel Moore, de Rodney Levi et récemment celle de Steven « Iggy » Dedam. Des chefs et des représentants des Nations Wolastoqey, Mi'kmaq et Passamaquoddy ont demandé la tenue d'une enquête publique sur le racisme systémique au sein des systèmes de police et de justice. Nous répondrons à leur appel en tenant une enquête publique provinciale complète. Nous travaillerons également avec les communautés des Premières Nations pour établir des ententes de services policiers autogérés.

DNUDPA

Nous adopterons une loi entérinant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Vérité et réconciliation

Nous mettrons en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation, ainsi que ceux de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Respect du principe de Jordan

Nous écouterons les Premières Nations quant aux investissements qui pourraient le plus bénéficier à leurs communautés. En partenariat avec ces communautés, nous investirons les fonds nécessaires pour répondre aux besoins essentiels en infrastructure et nous enverrons la facture à Ottawa. En accord avec le principe de Jordan, nous ne laisserons pas les disputes entre le fédéral et le provincial mener à l'inaction laissant les gens sans l'aide dont ils ont besoin.

Égalité et droits de la personne

Accès à l'avortement

Nous augmenterons le nombre d'hôpitaux provinciaux offrant les services d'avortement afin d'assurer que le déplacement pour avoir accès à un avortement ne crée jamais de difficultés financières. Nous permettrons également que les services d'avortement offerts par des cliniques médicales soient payés par l'Assurance maladie.

Accessibilité

Les personnes vivant avec un handicap ont le droit de vivre pleinement leur vie sans obstacle. Nous légiférerons des normes exigeantes en matière d'accessibilité en consultation avec les parties prenantes et les défenseurs des droits des personnes vivant avec un handicap.

Congés annuels et maladie

Nous garantirons un minimum obligatoire de 4 semaines de congés annuels et de 10 jours de congé maladie rémunérés annuels pour tous les travailleurs au Nouveau-Brunswick.

Plus de droits pour les travailleurs

En plus d'adopter une loi anti-briseur de grève, nous mènerons une révision complète des normes de travail provinciales avec objectif d'améliorer significativement les conditions de travail et d'intensifier la surveillance du respect de ces normes.

Protéger les enfants trans

Nous renverserons les modifications apportées par le ministre de l'Éducation Bill Hogan à la politique 713.

Défendre le bilinguisme officiel et la dualité des services publics

Nous reconnaissons la nature distincte des deux langues officielles et nous travaillerons pour assurer le traitement équitable des deux communautés linguistiques dans l'implémentation de toutes politiques. Nous maintenons notre engagement ferme à la dualité linguistique en éducation et en santé.

L'aide sociale

Nous augmenterons l'aide sociale, particulièrement pour ceux vivant avec un handicap, nous réduirons les taux de récupération sur le revenu et élargirons les critères d'admissibilité. Nous planifions d'augmenter immédiatement l'aide sociale de 25 %.

Combattre la discrimination LGBTQ2S+

Nous sommes fiers d'avoir un programme gai. Nous faciliterons la modification de l'identité de genre sur les documents officiels et d'identification du gouvernement et nous établirons un financement provincial pour les défilés de la fierté gaie.

Stratégie humaine pour les dépendances

La dépendance aux drogues et une question de santé et non criminelle. Nous appuierons les sites de consommation supervisés et les services de réduction des méfaits.

L'équité salariale et la violence basée sur le genre

Nous élargirons l'application de la loi sur l'équité salariale au secteur privé et nous travaillerons pour mettre fin à la violence basée sur le genre.

Réforme de l'éducation sexuelle

Nous réformerons et améliorerons l'éducation sexuelle offerte dans les écoles publiques dans le but de réduire les grossesses indésirées et les maladies transmises sexuellement, de sensibiliser les jeunes à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres tout en enseignant l'importance du consentement à l'acte sexuel, de la reconnaissance et de la dénonciation des agressions sexuelles et d'encourager les relations saines.

Une journée fériée pour la Fête nationale de l'Acadie

Nous ferons du 15 août, la Fête nationale de l'Acadie, un jour férié payé.

Observation de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Nous emboîterons le pas à d'autres provinces en faisant du 30 septembre, Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, un jour férié payé.

Voici comment nous allons payer pour tout ça

TAXER LES 1 %

+ 100 M\$

Après avoir fait campagne en promettant d'augmenter les impôts de ceux qui figurent parmi le 1% qui ont le revenu le plus élevé, l'ancien premier ministre Brian Gallant a brièvement augmenté le taux d'imposition pour la tranche de revenus la plus élevée en 2015. Il a ensuite changé son fusil d'épaule et rétabli ce taux à la baisse. Blaine Higgs a ensuite éliminé cette tranche de revenus et son taux d'imposition. Nous rétablirons les taux de 2015 pour les ultrariches en augmentant le taux d'imposition pour ceux qui ont un revenu supérieur à 150 000 \$ (21 %) et en ajoutant un nouveau taux d'imposition pour ceux qui ont un revenu supérieur à 250 000 \$ (25,75%). Nous ajouterons une justification basée sur les moyens pour l'exemption personnelle de base et la réduisant de 1 \$ pour chaque 2 \$ de revenus en plus de 200 000 \$.

+ 104M\$

ÉLIMINER LES ÉCHAPPATOIRES À L'IMPOSITION

Le système d'impôt néo-brunswickois est truffé d'échappatoires qui bénéficient aux ultrariches. En 1979, le Canada était confronté à la crise mondiale du pétrole. Irving Oil Ltd a bénéficié d'une exemption d'impôt foncier pour ses réservoirs de pétrole brut et les pipelines menant à sa raffinerie de Saint John. Près de quarante ans plus tard, cette exemption existe toujours. Nous éliminerons les échappatoires manifestes et injustes comme celui-ci. Ceux-ci incluent, entre autres, un crédit d'impôt sur la masse salariale pour les grandes banques et un crédit d'impôt sur les dividendes pour les actionnaires des grandes sociétés qui équivaut à la taxe sur les profits payée par ces sociétés.

+ 163M\$

OBLIGER LES BANQUES ET LES GRANDES SOCIÉTÉS À PAYER LEUR JUSTE PART

Il n'y a aucune raison de permettre aux grandes sociétés de ne pas payer leur juste part. Nous augmenterons l'impôt des sociétés du Nouveau-Brunswick au niveau exigé par l'Île-du-Prince-Édouard : 16 %. Nous augmenterons également l'impôt sur le capital des banques de 1 %. Nous augmenterons l'impôt sur les profits des compagnies d'assurances au niveau demandé par Terre-Neuve-et-Labrador : 5 %. Nous nous attaquerons également aux sociétés qui tentent d'échapper aux impôts en transférant leurs profits outre-mer dans des paradis fiscaux.



NOTRE PLAN FINANCIER

Revenus additionnels (millions \$)

Mesure	2025/26	2026/27	2027/28	2028/29
Augmenter l'impôt sur les revenus de ceux qui font plus de 150 000 \$	88	91	94	98
Élimination graduelle de l'exemption d'impôt personnel de base de 1 \$ pour chaque 2 \$ de revenu au-dessus de 200 000 \$	12	13	13	14
Augmenter l'impôt sur le revenu des grandes sociétés à 16 % comme à l'Î. - P.-É.	80	83	84	86
Éliminer le crédit d'impôt pour dividendes des actionnaires de grandes sociétés	103.6	105.7	107.8	109.9
Révoquer les rabais de 2023 sur les redevances forestières	20	20.4	20.8	21.2
Augmenter l'impôt par les banques (TCCF) de 1 % et éliminer le crédit d'impôt pour la TCCF	14	14.1	14.4	14.7
Augmenter l'impôt payé par les compagnies d'assurances à 5 % comme à T. N. — L.	76	77.5	79.1	80.7
Révoquer les crédits d'impôt fonciers pour les propriétaires (pour les propriétés non occupées par le propriétaire)	92	95	99	103
Imposer une retenue sur la paie pour la santé payée par l'employeur comme c'est le cas en C.-B. qui s'applique uniquement aux grandes entreprises et dont sont exemptées les entreprises qui ont une masse salariale inférieure à 1 000 000 \$	317.2	320.6	337	351
Annuler la subvention d'Énergie NB pour les grands clients industriels	13.7	14.1	14.4	14.7
Annuler le gel des impôts fonciers pour les pipelines et réservoirs de pétrole brut d'Irving Oil	0.6	0.6	0.6	0.6
Éliminer le crédit d'impôt pour les droits de scolarité et simplement réduire les droits de scolarité	21.8	22.2	22.7	23.1
Augmenter la taxe sur le tabac pour qu'elle soit pareil à celle de la N.-É.	12	12.2	12.5	12.7
Total	850.9	869.4	899.3	929.6

Dépenses additionnelles (en millions \$)

Mesure	2025/26	2026/27	2027/28	2028/29
Doubler le rabais TVH, doubler le supplément pour les aînés à faibles revenus, réduire le seuil d'admissibilité au crédit d'impôt pour enfant	200.2	204	208.2	212.4
Investissements immobiliers (2 000 unités de logement social, éliminer la TVP sur les nouvelles constructions)	215.5	221.1	226.6	232.2
Rabais de 200 \$ sur la facture d'énergie	72.2	73.2	74	74.7
250 lits additionnels dans les foyers pour personnes âgées	25	25.5	26	26.5
1 500 espaces additionnels dans les garderies à 10 \$	25.5	26	26.5	27
Augmenter l'aide sociale de 25 %	62.5	63.7	65	66.3
Un environnement propre (Transport en commun, chauffe-eau gratuit, bornes de recharges VE)	57.6	80.8	104.1	123.1
Lunchs gratuits dans les écoles	22.6	23	23.5	24
40 centres de santé communautaires additionnels	79.6	98.7	117.8	136.9
Éliminer les primes du Régime d'assurance médicaments du NB et permettre à plus de gens d'y adhérer	60.9	110	159.1	208.3
Offrir des mesures incitatives pour le recrutement des infirmières	6.65	6.8	6.9	7
Inclure les soins psychologiques dans la couverture offerte par l'assurance maladie	216.3	219.1	221.6	224
Éliminer les frais liés aux soins urgents comme les frais d'ambulance et de stationnement à l'hôpital	8.8	8.8	8.8	8.8
Annuler les contrats de privatisation des soins de santé	4			
Rétablir les ententes de partage des recettes fiscales avec les communautés des Premières Nations	59.6	62.5	65.6	68.8
Réduire les droits de scolarité de 20 % et les fixer à ce niveau-là	23.6	25.9	28.3	30.6
Total	1,140.5	1,249.1	1,362	1,470.6

FAIRE PREUVE DE RESPONSABILITÉ FISCALE



Nous nous engageons à équilibrer le budget d'ici quatre ans

Solde budgétaire (en millions \$)

Surplus (Déficit) budgétaire	2025/26	2026/27	2027/28	2028/29
Projections budgétaires de base	105	247.1	398.1	561.1
Mesures proposées (incidence nette)	(289.7)	(379.7)	(462.7)	(541)
Projection budgétaire avec l'adoption des mesures proposées	(184.6)	(132.6)	(63.8)	20

Pour les projections budgétaires de base, nous nous sommes basés sur les données de la mise à jour économique du premier trimestre de l'année financière 2024-2025 et nous avons utilisé un taux de croissance annuel des revenus de 4 %. Il s'agit d'une hypothèse prudente, car les recettes fiscales de base ont augmenté en moyenne de 5,5 % par année depuis trois ans. Nous maintiendrons les dépenses de base (à l'exception des mesures proposées) à un taux de croissance annuel de 3 %. C'est ce qui crée l'espace fiscal présent dans nos projections budgétaires.

Notre cible budgétaire

Une cible budgétaire est une contrainte que s'impose un gouvernement afin de s'assurer de faire preuve de responsabilité fiscale. C'est une indication aux agences de notation que les émissions de créances de ce gouvernement sont fiables et à faible risque. Il est donc important pour un gouvernement de faire preuve de transparence quant à sa cible budgétaire.

Notre cible budgétaire sera :

- Que le déficit fiscal primaire soit inférieur à 1 % du produit intérieur brut (PIB) quand les circonstances économiques sont normales (en dehors de période de récession économique mondiale, de période de pandémie, etc.).
- Que le rapport entre la dette du N.-B. et son produit intérieur brut (PIB) reste stable et n'augmente pas.

Notes au sujet de l'évaluation des coûts

Nous remercions le personnel de la Bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour son aide avec l'évaluation des mesures de notre plateforme. Tous les coûts des mesures contenues dans cette plateforme ont été estimés avec l'aide du personnel de la Bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en collaboration avec le personnel des ministères provinciaux ou avec la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada.

Le coût de certaines mesures n'a pas pu être estimé par le personnel de la Bibliothèque de l'Assemblée. À titre d'exemple, le personnel d'un ministère a indiqué qu'estimer les revenus provenant de la transition vers un programme de plafonnement et d'échange demanderait des mois de travail pour effectuer les modèles de simulation nécessaires et que cela dépassait le cadre du possible pour l'évaluation des coûts des mesures proposées dans une plateforme électorale. Toutefois, cette promesse est fiscalement neutre, car les revenus d'un programme de plafonnement et d'échange seraient remis aux Néo-Brunswickois sous forme de remboursements sur la taxe carbone.

Un autre ministère n'a pas été en mesure d'estimer le coût de l'adoption d'une contribution des employeurs au fonds de santé dans les délais réglementés pour répondre à une demande d'information, car il s'agirait d'une nouvelle taxe pour le Nouveau-Brunswick. Toutefois, cette taxe existe en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons donc estimé les revenus en utilisant les données de la Colombie-Britannique et en les ajustant en fonction de la différence du PIB des deux provinces.

Le coût des mesures qui ne peuvent être adoptées sans négocier avec d'autres niveaux de gouvernement, le régime d'assurance médicaments par exemple, ou qui nécessitent des consultations avec des partis prenantes, comme les municipalités dans le cas des réformes fiscales, n'a pas été estimé.



ON A TOUS BESOIN D'UN COUP DE MAIN

PLATEFORME 2024

*Notre vision pour le
Nouveau-Brunswick*



New Brunswick NDP
NPD Nouveau-Brunswick